

OPERATION DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

21 Boulevard d'Encore – Saint Gaudens (31800)

DIAGNOSTIC CHIROPTEROLOGIQUE

Août 2023

Réf : 116143 PI ESP RENARD



N° Dossier	Agence	Document	Rédigé par	Date	Version
116143	SI TOU	DIAGNOSTIC CHIROPTEROLOGIQUE & Préconisations environnementales	Ophélie Gautier de Lahaut	26/06/2023	Version finale

SOMMAIRE

1 **CONTEXTE** 5

2 **METHODOLOGIE** 5

 2.1 **PROSPECTIONS** 5

 2.1.1 PROSPECTION DES ARBRES 5

 2.1.2 PROSPECTION DES BATIS 5

 2.2 **LIMITES METHODOLOGIQUES** 5

3 **RESULTATS** 6

 3.1 **POTENTIALITE EN GITES** 6

 3.1.1 GITES ARBORICOLES 6

 3.1.2 GITES BATIS 6

 3.1.2.1 Extérieur des bâtis 6

 3.1.2.2 Intérieur des bâtis 7

 3.1.2.3 Traces de présence identifiées 8

4 **CONCLUSION** 8

5 **PRECONISATIONS** 8

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Aire de prospection des bâtiments 5

Figure 2 : Exemple de décollement d'écorce identifié (à gauche) et de petite cavité (à droite) 6

Figure 3 : Espacements entre les bardages (en haut) et au niveau des replis de couvertines (en bas à gauche) et espacements au niveau des fenêtres et des couvertines au-dessus de ces dernières (en bas à droite) 6

Figure 4 : Illustration des faux-plafonds (en haut à gauche) et de quelques pièces de l'ancienne clinique visitée (en haut à droite et en bas) 7

Figure 5 : Arbres potentiellement favorables aux Chiroptères..... 8

Figure 6 : Gîtes à chiroptères encastrables – source : Wildcare..... 8

1 CONTEXTE

Le groupe EIFFAGE Immobilier a missionné SOLER IDE afin de réaliser une étude de potentialité en gîtes à chiroptères dans le cadre d'un projet de réutilisation d'un site d'une ancienne clinique pour la construction de logements sur la commune de Saint Gaudens (31). La parcelle concernée a une aire d'étude d'environ 13 794 m².

Le présent document constitue un compte-rendu des prospections de terrains effectuées par le chiroptérologue en date du 19/06/2023.

2 METHODOLOGIE

2.1 PROSPECTIONS

L'aire d'étude prospectée correspond à la zone d'implantation potentielle maximale du projet (13 794 m²), c'est-à-dire la parcelle objet de la présente étude.

La parcelle comporte deux types de gîtes potentiels :

- Des gîtes bâtis ;
- Des gîtes arboricoles.

2.1.1 PROSPECTION DES ARBRES

L'aire d'étude comporte quelques arbres épars. Ces arbres ont été observés à vue et à l'aide de jumelles afin de détecter d'éventuels gîtes potentiels.

2.1.2 PROSPECTION DES BATIS

L'aire d'étude comporte un grand bâtiment abritant une ancienne clinique sur plusieurs niveaux.

L'ensemble du bâtiment a été prospecté à l'aire d'une lampe puissante afin de détecter d'éventuels gîtes potentiels.

Des jumelles ont également été utilisées pour identifier les gîtes potentiels à l'extérieur des bâtis.

2.2 LIMITES METHODOLOGIQUES

La prospection de l'ensemble du bâtiments et des arbres extérieurs a du être réalisé en une matinée, la personne détenant les clefs ne souhaitant pas rester plus longtemps ni nous laisser les clefs. Si la prospection du bâti a pu être assez exhaustive, ce n'est pas le cas des arbres qui ont du être regardés en moins de 10 minutes, ces derniers ont donc été considérés comme favorables dans leur ensemble.



Figure 1 : Aire de prospection des bâtiments

3 RESULTATS

3.1 POTENTIALITE EN GITES

3.1.1 GITES ARBORICOLES

Plusieurs arbres ont été identifiés en tant que gîte potentiel pour les chiroptères. Certains comportaient de petites cavités ou des décollement d'écorces. Comme évoqué dans les limites méthodologiques, le diagnostic des arbres n'ayant pu être exhaustif, l'ensemble de ces derniers ont été considérés comme étant favorables pour les chiroptères.



Figure 2 : Exemple de décollement d'écorce identifié (à gauche) et de petite cavité (à droite)

3.1.2 GITES BATIS

3.1.2.1 Extérieur des bâtis

L'extérieur des bâtis présente peu de potentialité en gîtes. En effet, les façades sont bien jointées et les toitures sont constituées de toits terrasse. Seuls les replis de couvertines et certains bardages de type « carrelage », comportant des espacements, constituent des gîtes potentiels. Cependant, aucune trace de présence n'a été relevée en dessous de ces derniers au niveau des façades. Les espacements au-dessus des fenêtres ainsi qu'en dessous des couvertines au niveau des fenêtres peuvent également constituer des zones favorables. Néanmoins, là encore, aucun indice de présence n'a été relevé.



Figure 3 : Espacements entre les bardages (en haut) et au niveau des replis de couvertines (en bas à gauche) et espacements au niveau des fenêtres et des couvertines au-dessus de ces dernières (en bas à droite)

3.1.2.2 Intérieur des bâtis

L'intérieur des bâtis ne semble pas présenter de potentialité en gîtes, en effet, les bâtiments sont totalement hermétiques et calfeutrés suite à plusieurs intrusions. La plupart des surfaces présentes sont lisses et dépourvues d'interstices et la majorité des pièces comportent des fenêtres et sont donc trop lumineuses pour être colonisées par les chiroptères. Enfin, les faux plafonds ne sont pas favorables car entièrement hermétiques et composés de béton.



Figure 4 : Illustration des faux-plafonds (en haut à gauche) et de quelques pièces de l'ancienne clinique visitée (en haut à droite et en bas)

3.1.2.3 Traces de présence identifiées

Aucune trace de présence n’a été identifiée au sein ou autour du bâtiment prospecté.

4 CONCLUSION

Le site d’étude semble peu attractif pour les chiroptères et présente peu de potentialités en gîtes. Aucun individu ni aucune trace de présence n’y ont été inventoriés. Seuls les arbres ont été considérés dans leur ensemble comme étant favorables au vu du manque d’exhaustivité de leur prospection et de la présence de quelques décollement d’écorces et petites cavités.



Figure 5 : Arbres potentiellement favorables aux Chiroptères

5 PRECONISATIONS

Il est recommandé d’effectuer les travaux en dehors des périodes sensibles pour les chiroptères soit en dehors des phases de mises bas et d’élevage des jeunes et d’hibernation :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Mise bas et élevage des jeunes												
Hibernation												
Périodes optimales pour la réalisation des travaux												

Une grande vigilance devra être observée lors du retrait éventuel des couvertines et des bardages favorables. En cas de découverte d’individus, l’association agréée la plus proche devra être contactée afin d’effectuer un sauvetage.

Les arbres favorables devront être conservés.

Etant donné que le projet concerne la rénovation de l’ancienne clinique en logements, des gîtes artificiels à chiroptères pourront être installés au sein même des façades (gîtes encastrables) ou fixés aux façades. Afin de multiplier le nombre des futures espèces potentielles sur le site, il est recommandé d’installer à la fois des gîtes à fente et des gîtes à cavités. Le gîte doit être placé en hauteur entre 3 m et 5 m. L’orientation idéale est sud-ouest/sud-est.



Figure 6 : Gîtes à chiroptères encastrables – source : Wildcare



SOLER IDE Toulouse

Bureau d'études et de conseils en Environnement
4, rue Jules Védrières – BP 94204
31031 TOULOUSE Cedex 04
Tél : 05 62 16 72 72